



Le 18 juin 2014

SYNERGIE, sous la Présidence de M. Daniel Augereau, annonce que la totalité des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2014 a été approuvée à la majorité des voix requises.

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 1.519,7 M€ et le résultat net atteint 32,6 M€ en progression de 116% par rapport à 2012.

L'Assemblée a notamment voté le versement d'un dividende de 0,30 euro par action, identique à celui versé en 2013. Il sera mis en paiement le 27 juin 2014.

Le Rapport annuel 2013 est disponible sur le site internet de la société : [www.synergie.fr](http://www.synergie.fr).

SYNERGIE remercie l'ensemble de ses actionnaires pour leur fidélité.